

Publié le 21 octobre 2020

La FedEpl signe une convention cadre avec l'ANCT

La Fédération des élus des Epl et l'Agence nationale de la Cohésion de territoire ont décidé, lors du Congrès d'Angers, d'officialiser leurs nombreuses collaborations et actions communes en signant le jeudi 15 octobre 2020 une convention de partenariat pour une durée de 3 ans.



La signature de cette convention est le fruit d'échanges fournis entre la FedEpl et l'ANCT depuis plusieurs mois déjà. L'exemple le plus parlant est la présence du Président de la Fédération des Epl au Conseil national d'orientation du Programme Action Cœur de ville.

Cette convention a pour objectif de mobiliser les capacités mutuelles d'expertise et d'animation des deux entités en matière d'ingénierie en faveur de la cohésion des territoires pour :

- capitaliser et mettre en perspective les connaissances et les méthodes dans l'ingénierie territoriale ;
- contribuer à la mise en œuvre des politiques de cohésion et développement des territoires;
- appuyer les collectivités et leurs Epl dans la réalisation de projets complexes.

Cette convention appuiera les actions tant de l'ANCT que de la Fédération des Epl dans les domaines structurants de l'action politique locale tels que l'aménagement, le numérique, mais aussi sur des territoires forts, la montagne, l'Outre-mer ou encore la ruralité.

Montée en compétence des Epl sur l'ingénierie territoriale

« La vocation de l'ANCT est d'accompagner les projets des collectivités locales via les programmes nationaux territorialisés comme Action Cœur de ville, Petites villes de demain, qui sont des réservoirs de projets urbains. Nous allons inciter les collectivités à travailler sur le commerce, le tourisme, les déplacements de manière beaucoup plus intégrée. A cet effet, nous avons besoin d'opérateurs territorialisés pour mener l'ingénierie amont, mais aussi le projet en tant que tel, son financement et sa mise en œuvre », indique **Valérie Lasek, directrice adjointe de la direction à l'appui opérationnel et stratégique** qui a signé, aux côtés de Jean-Marie Sermier, président d'honneur et de Patrick Jarry, président de la Fédération des Epl, la convention à Angers.

L'intervention de l'ANCT au sein des rencontres et activités organisées par la FedEpl sera un moyen pour l'économie mixte de monter en compétence sur les sujets d'ingénierie territoriale.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1